



N° 008 /MFP/DGFP/DC

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Fonction Publique invite les candidats admissibles aux concours administratifs au titre de l'année 2020 à se rendre dans les établissements d'accueil, pour remplir les formalités liées aux tests pratiques, notamment à l'Office de Sécurité Routière (OSER), à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) et à la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP).

I-Office de Sécurité Routière (OSER)

- concours direct d'Agent Spécialisé des Travaux Publics option Chauffeur ;
- concours de recrutement exceptionnel d'Agent Spécialisé des Travaux Publics option Chauffeur ;
- concours professionnel d'Agent de Maîtrise des Travaux Publics option Chauffeur.

Les épreuves pratiques se dérouleront le **samedi 20 mars 2021** à partir de 07 heures 30 minutes à l'**Office de Sécurité Routière**.

NB : les candidats se présenteront à l'OSER, sis en zone 4 Boulevard de Marseille, du **lundi 08 au vendredi 19 mars 2020**, munis de leur permis de conduire pour les inscriptions.

II-Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

- concours direct de Maître (esse) d'Education Physique et Sportive ;
- concours professionnel de Conseiller d'Education Physique et Sportive ;
- concours professionnel de Professeur de Collège Bivalent Anglais/EPS ;
- concours professionnel de Professeur de Collège d'Education Physique et Sportive ;

La visite médicale se déroulera du **lundi 15 au vendredi 19 mars 2021**.

Les épreuves sportives et de pédagogie se dérouleront du **jeudi 1^{er} au vendredi 02 avril 2021** à partir de 07 heures 30 minutes à l'**Institut National de la Jeunesse et des Sports**, pour les candidats déclarés aptes à l'issue de la visite médicale.

NB : les candidats se présenteront à l'INJS pour les formalités liées aux inscriptions.

III-Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP)

- concours direct d'Agent de Police de Navigation, des Pêches et Ports ;

La visite médicale se déroulera du **lundi 15 mars 2021 à 08h au lundi 22 mars 2021** au **Centre Médical des Gens de Mer de Vridi**.

Les candidats pourront consulter leur ordre de passage au tableau d'affichage dudit centre dès le **dimanche 14 mars 2021 à 10h**.

Les épreuves sportives se dérouleront après les résultats de la visite médicale, du **vendredi 26 au lundi 29 mars 2021** à partir de 07 heures, à **l'Ecole de Gendarmerie d'Abidjan Cocody**.

NB : les candidats se présenteront au Centre Médical des Gens de Mer de Vridi au port de pêche, en face de la Direction Générale de la Sotra à partir du **lundi 08 mars 2021**, munis d'une photo d'identité et la photocopie de leur pièce d'identité pour les formalités liées aux inscriptions.

IV-Office National de la Protection Civile (ONPC)

- concours direct d'Agent Servant (Pompier Civil) ;

Les épreuves pratiques se dérouleront selon un chronogramme qui vous sera communiqué ultérieurement.

Pour toute information complémentaire, prière d'appeler aux numéros suivants :

01 41 41 30 09 /07 97 27 47 32 /05 95 18 80 35.

Fait à Abidjan, le **05 MARS 2021**



SORO Gninagafol